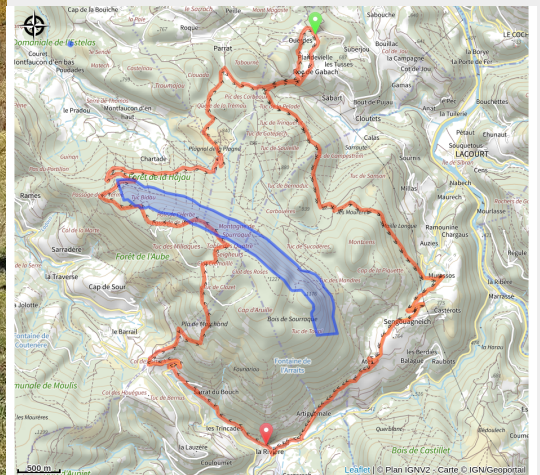


106 - 15 - Tour de Sourroque

Ariège



(0)



Infos pratiques

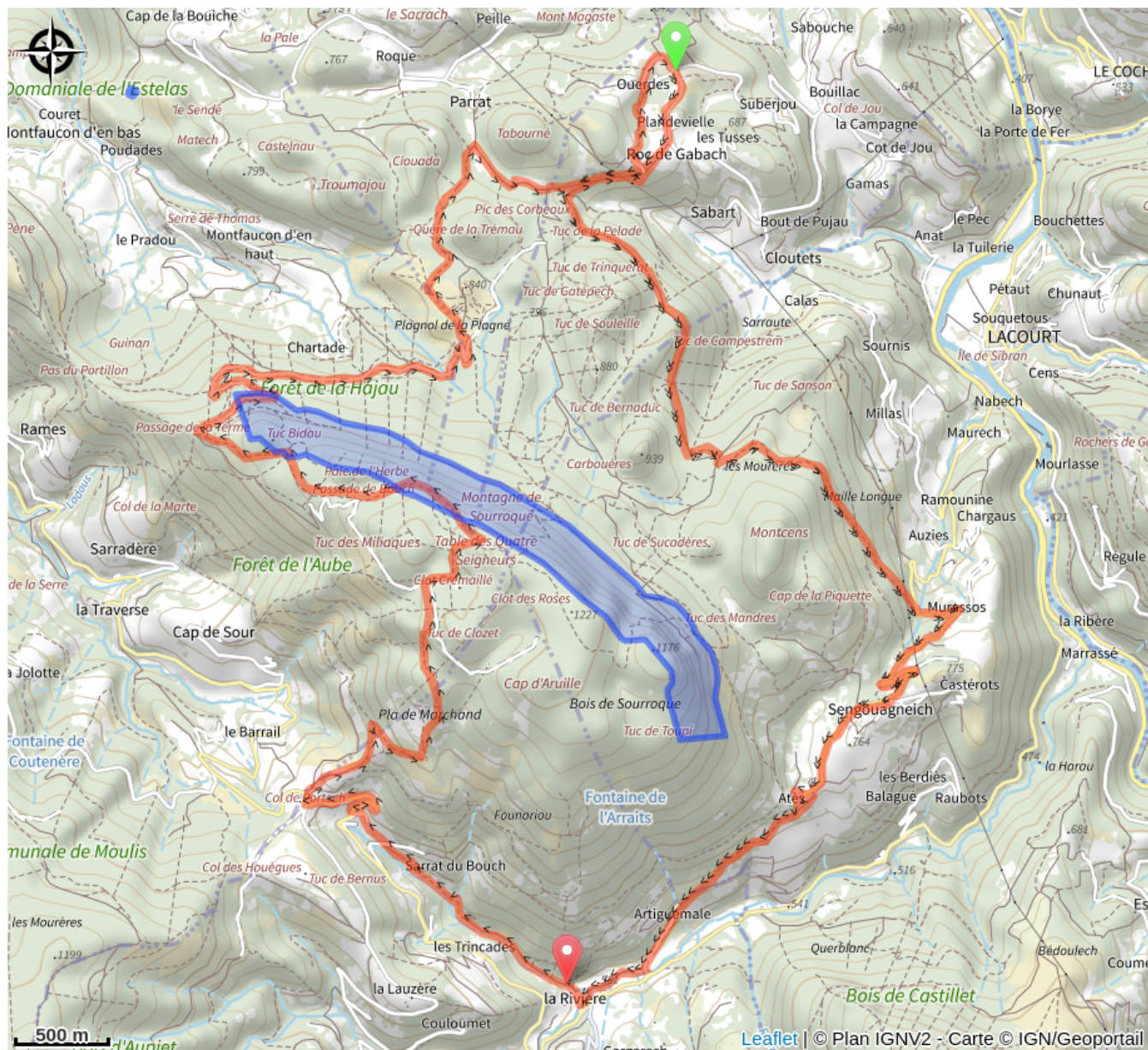
Pratique : VTT

Longueur : 31.0 km

Dénivelé positif : 1661 m

Difficulté : Noir (très difficile)

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB des falaises de Sourroque

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : **Service Environnement-Risques (SER)** :

Secrétariat : 05 61 02 15 23

FR3800255 - FALAISES DE SOURROQUE

Espèces concernées : Vautour percnoptère et Faucon pèlerin

Activités réglementées

Sont interdits du 1er février au 30 juin :

1°) la pratique de la varappe et de l'escalade y compris la descente en rappel,

2°) l'utilisation d'un instrument qui par son bruit est de nature à troubler le calme et la tranquillité des lieux et des animaux s'y trouvant,

3°) l'exploitation des forêts comprises dans le périmètre du site protégé,

4°) la pratique de l'aile volante, de l'ULM à partir de ces sites. Le vol de ces mêmes engins à moins de 200 m des parois,

5°) le survol du site protégé à moins de 100 m et le vol à moins de 200 m des parois de tout aéronef à moteur,

6°) la circulation de tout véhicule à moteur.